

BUDGET PRINCIPAL

(Moins la somme votée en subsides intérimaires)

MINES ET RESSOURCES

GÉNIE ET LEVÉS TOPOGRAPHIQUES

152	Somme nécessaire pour défrayer les dépenses générales du Comité établi en vertu de l'arrêté C.P. 682 du 17 février 1941, pour faire rapport sur la conservation des eaux des rivières St. Mary et Milk.	\$ 500 00
153	Service du génie et de la construction.	86,745 00
154	Service géodésique.	133,780 00
155	Compensation à la Commission du chemin de fer Témiscamingue-Ontario-Nord relativement à sa réclamation pour blessure à John Hedin.	240 00
156	Commission des frontières internationales.	34,320 00
	Service hydrographique et cartographique—	
157	Service hydrographique.	351,850 00
158	Arpentages et service cartographique, y compris une subvention de \$350 pour aider à l'impression de la publication de l'Institut canadien des arpenteurs.	177,845 00
159	Somme nécessaire pour défrayer les honoraires du jury d'examen des A.T.F., du secrétaire et des sous-examineurs ainsi que pour les frais de déplacement, la papeterie, les impressions, le loyer, etc. (les honoraires de MM. F. H. Peters, W. M. Tobey, et Harry Parry, membres du jury, et de A. W. W. Cole, secrétaire, seront acquittés à même cette somme).	850 00

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

160	Administration.	56,032 00
161	Agences indiennes.	646,686 00
	Réserves et fiducies—	
162	Administration.	40,350 00
	Service médical—	
163	Hospitalisation et soin général des Indiens.	1,462,873 00
164	Subventions aux hôpitaux.	5,400 00
	Assistance et enseignement—	
165	Assistance aux Indiens.	892,268 00
166	Education des Indiens.	529,155 00
167	Subvention aux pensionnats.	1,382,369 00
168	Subventions aux expositions agricoles et aux foires indiennes selon les sommes mentionnées aux Détails des services.	6,425 00
169	Subvention en vue de fournir des services supplémentaires aux Indiens de la Colombie-Britannique.	100,000 00

DIVISION DE L'IMMIGRATION

170	Application de la Loi de l'immigration et de la Loi de l'immigration chinoise.	171,378 00
171	Service ambulancier et d'inspection au Canada.	1,178,436 00
172	Service ambulancier et d'inspection à l'étranger.	97,183 00
173	Secours aux Canadiens nécessiteux à l'étranger.	7,500 00